

Image not found or type unknown



Qu'est-ce qu'une clause d'exclusivité ?

publié le **19/06/2012**, vu **709 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](#)

La clause d'exclusivité est une clause par laquelle un salarié s'engage à consacrer l'exclusivité de son activité à un employeur. Elle n'est valable que dans de très rares cas.

[Lire l'article](#)